Qu’a apporté 2017 au SNPS Bruxelles ?

Création : mardi 6 mars 2018 16:56

Comme chaque année, 2017 fut aussi une année pleine de rebondissements pour le fonctionnement syndical à Bruxelles. Mais permettez-moi de vous expliquer comment le SNPS de la Région de Bruxelles-Capitale s’articule.

A sa tête, il y a le Président provincial, à savoir moi-même, et le Conseil provincial. Celui-ci se compose de membres du personnel actifs issus de vos services. Il s’agit tant de membres de la police locale et de la police fédérale que de membres du personnel CALog et de pensionnés. Chacun a son propre apport et ses propres responsabilités au sein de ce Conseil, comme la mise en œuvre de la politique du SNPS, et bénéficie dans ce cadre de l’assistance d’un délégué permanent qui travaille exclusivement pour cette Région.

En outre, nous sommes subdivisés en 4 grands piliers, dont le pilier local, le pilier fédéral, le pilier CALog et le pilier pensionnés. Chaque pilier dispose d’un président et d’une équipe de délégués formés et motivés, qui sont tous garants du fonctionnement syndical journalier, assistent les membres du personnel en matière de discipline et d’affaires personnelles, siègent aux comités de concertation de base et aux comités de bien-être, ainsi que dans des groupes de travail, participent à des visites sur place, fournissent une assistance technique dans des dossiers nationaux et des conseils techniques au sein de diverses commissions, prennent part en tant qu’expert aux comités supérieurs de concertation et aux comités de négociation, etc.

Voilà quelques-unes des tâches de nos délégués qui sont à votre service. Nous travaillons très dur à la motivation syndicale de ces personnes afin de pouvoir vous proposer le service habituel. C’est pourquoi, dans la Région, nous investissons également dans la spécialisation de nos délégués en mettant de nombreuses formations à leur disposition. Cette spécialisation est une nécessité absolue pour vous offrir un service professionnel.

Chaque délégué vous assistera avec des conseils et une aide pertinente dans chaque problématique que vous pourriez un jour rencontrer dans votre carrière. Une assistance personnelle et de haute qualité, c’est ce que nous voulons vous offrir. Et je vous assure qu'il s'agit d’un défi de taille dans ce véritable sac de nœuds qu’est la police intégrée. Grâce au nouveau plan de formation plus pointu et modernisé du SNPS, nous tentons de garantir une assistance optimale, aussi dans les dossiers très complexes.

Est-ce une garantie de résultat ? Je vais vous répondre honnêtement... Non... Ce que nous garantissons par contre, c’est de sortir le grand jeu pour obtenir le meilleur résultat possible

Qu’a apporté 2017 au SNPS Bruxelles ?

Création : mardi 6 mars 2018 16:56

dans votre intérêt. Les commentaires et les critiques ne manquent bien entendu pas... Et à juste titre ! J'y attache effectivement beaucoup d’importance en tant que Président provincial. Et j’en tiens compte afin de pouvoir rectifier la situation là où cela s’avère nécessaire, et ce, avec un seul objectif en tête... Vous offrir un service encore meilleur !

L’année 2017 fut pour nous une année de modernisation. L’informatisation de nos systèmes s’est avérée indispensable pour rendre notre assistance encore plus performante. La création d’une base de données très complète permettra à l’avenir de mettre à la disposition de nos délégués tous les moyens dont ils ont besoin pour défendre vos intérêts. Cet outil, et j’en suis convaincu, signifiera une plus-value dans le syndicalisme moderne prôné par le SNPS. Le plan de formation qui a démarré en 2017 sera poursuivi cette année. Le but de ces formations est de vous offrir une assistance professionnelle et personnelle à court terme. Le SNPS 2.0 a fait son apparition et vous en êtes avertis!

Comme vous l’avez tous déjà appris dans les couloirs, il y a de nombreux dossiers à l’étude par le gouvernement, qui vérifie ses propres idées dans chaque domaine. Estce une nouveauté ? Absolument pas. Tout ce qui est maintenant sur la table a déjà été retenu dans l’accord de gouvernement. En outre, il conviendrait sans aucun doute de lire le rapport de la commission des pensions. Si vous analysez les deux textes, vous savez ce que ce gouvernement a en tête pour les services de police. Le SNPS a également procédé à l’analyse des intentions de ce gouvernement. Nous nous sommes préparés en la matière et suivons chaque mouvement de façon minutieuse avec une équipe étendue de spécialistes et de juristes. Une période particulièrement difficile nous attend. C’est certain ! Le SNPS vous informera via tous ses canaux, vous demandera votre avis et vous encouragera assurément aussi à agir ! Nous ferons appel à vous ! Nous vous consulterons ! Nous passerons à l’action avec vous !

Je ne veux effrayer personne, mais je ne vais pas non plus dire que tout ira bien en 2018. Ce que je vous dis en revanche, c’est que nous faisons tout pour préserver au maximum nos acquis statutaires afin que notre police puisse travailler dans les meilleures conditions possibles. C’est mon objectif pour 2018. C’est l’objectif du SNPS. Nous avons besoin de vous pour ce faire. Nous devons être forts ensemble en 2018 !

Je vous souhaite à tous une excellente année 2018 !

Mario Thys

Phoca PDF

Qu’a apporté 2017 au SNPS Bruxelles ?

Création : mardi 6 mars 2018 16:56

Président provincial - région de Bruxelles-Capitale

Phoca PDF